

Chapitre 2 : Les Itinéraires Migratoires des Migrants de Retour

Brahim El Mouaatamid

Introduction

L'ampleur et la complexité de la migration internationale marocaine de nos jours invitent à reconsidérer l'étude des parcours migratoires des migrants. Ces mêmes parcours sont à la fois la cause et la conséquence d'une série d'états que le migrant peut expérimenter le long de son parcours migratoire. De la situation familiale au statut socioprofessionnel en passant par le niveau d'éducation et formation, l'itinéraire emprunté par le migrant demeure signifiant. D'une part, cet itinéraire est déterminé par les aspirations du migrant ou les contraintes sociales ou professionnelles qui le mettent à l'épreuve d'un changement de résidence. D'autre part, il détermine, en lui-même, la suite des événements auxquels le migrant serait soumis ou encore ses préférences sociales ou professionnelles.

Les migrants en général et les migrants de retour en particulier sont des acteurs essentiels de la restructuration de l'espace national. Leur mobilité, que ce soit avant le départ à l'étranger ou après le retour, stimulée par les capitaux transférés, engendre le peuplement de grandes zones d'habitation. La construction d'un logement, accompagnée ou suivie de la création d'activités plus ou moins génératrices de l'emploi, induit l'émergence de zones nouvelles dotées d'une autonomie économique et sociale certaine. C'est là un élément d'insertion très important dans la mesure où ces migrants y trouvent une confirmation sociale de leur place dans les lieux d'origine à travers ce qu'ils peuvent apporter.

Les itinéraires migratoires des migrants de retour, objet de cette étude, sont décrits selon une optique de mobilité géographique, que ce soit entre ville et campagne ou entre régions du Maroc et/ou de l'étranger. Le module "itinéraire migratoire" de l'enquête constitue la source principale des données. La datation des déplacements et la désignation des lieux et des durées de résidence étant les points focaux de la description et de l'analyse des résultats. Nous nous sommes ainsi limités à apporter quelques éléments d'explication des orientations dans l'itinéraire en distinguant essentiellement entre les migrants des deux régions du Grand Casablanca et du Souss-Massa-Drâa.

I- La fréquence des déplacements

Le nombre de fois de changement de résidence informe sur l'intensité de la mobilité des individus. Concernant les migrants de retour, deux hypothèses

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

peuvent être émises pour expliquer le retour. A priori, le retour du migrant pourrait survenir pour mettre fin à une longue série de déplacements suite à des difficultés d'insertion. Le retour serait, dans ce cas, le dernier recours du migrant. On pourrait aussi supposer que les migrants de retour sont plutôt des personnes qui ont une faible propension à la mobilité de manière aussi fréquente que d'autres catégories de migrants et, par-là, ils tendraient à précipiter leur retour. Ces deux hypothèses correspondent notamment au cas d'une migration de retour par échec d'insertion. Il faut pourtant noter que tous les migrants ne se sont pas retournés suite à l'échec de leur projet migratoire.

D'après les résultats de l'enquête, les migrants de retour sont majoritairement des personnes à mobilité restreinte. En effet, selon le nombre de changements de résidence, 43% des migrants n'ont effectué que deux déplacements. Leur itinéraire migratoire se résume ainsi à une sorte d'aller-retour entre le lieu de naissance au Maroc et une seule localité dans le pays d'accueil. En outre, presque un tiers des migrants (31%) ont effectué trois déplacements et le reste, soit un peu plus que le quart, se sont déplacés quatre fois ou plus. En moyenne, chaque migrant a effectué trois changements de résidence durant son itinéraire migratoire.

Tableau 1 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le nombre de fois de changement de résidence par région et milieu de résidence

Nombre de fois	Région		Milieu		Ensemble
	Souss-Massa-Drâa	Grand Casablanca	Milieu urbain	Milieu rural	
2	49,1	36,9	37,0	59,6	42,6
3	26,0	36,2	33,4	25,5	31,4
4	14,5	17,0	18,2	8,5	15,8
5	6,2	5,3	6,8	2,5	5,7
6	2,5	1,9	2,2	2,2	2,2
7&+	1,7	2,7	2,4	1,6	2,2
Total*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne de changement de résidence	2,9	3,1	2,7	3,1	3,0

Le pourcentage total peut être légèrement différent de 100% suite aux arrondis.

Cela va de soi pour les tableaux suivants.

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Par ailleurs, les migrants des deux régions retenues pour l'enquête, n'ont pas le même schéma de mobilité. Dans le Souss-Massa-Drâa, la moitié des migrants a effectué juste le minimum de deux changements de résidence au cours de leur itinéraire. Tandis qu'ils sont seulement 37% des migrants au Grand Casa, à s'être

déplacés uniquement deux fois. Cette même proportion prévaut auprès des résidents du milieu urbain, alors que 60% des résidents en milieu rural ont effectué juste deux changements de résidence. C'est dire que les migrants du milieu rural et, dans une moindre mesure ceux du Souss-Massa-Drâa, ont une plus faible propension à la mobilité que les migrants qui se sont établis en milieu urbain et au Grand Casa.

II- Premier changement de résidence

II.1- Pays du premier changement de résidence

L'examen minutieux de la première migration requiert une importance particulière dans la mesure où il implique la totalité des migrants et détermine plus ou moins la suite de leur itinéraire. Le panorama historique de la migration marocaine est caractérisé par deux phases. Dans un premier temps, la majorité des anciens migrants internationaux a été recrutée directement de leurs douars natals pour aller travailler à l'étranger. La migration autonome a succédé à cette migration organisée. Les premiers migrants étaient alors recrutés massivement parmi les populations rurales du Souss marocain. Ces jeunes migrants, qui exerçaient souvent dans l'agriculture locale, étaient partis travailler dans les mines, le bâtiment et l'industrie automobile en France, parfois après un transit par l'Algérie de l'époque coloniale.

En effet, pour les deux tiers des migrants, le premier changement de résidence coïncide avec leur première émigration. Les migrants qui composent le tiers restant ont, par contre, effectué au moins un déplacement à l'intérieur du Maroc avant d'aller s'établir à l'étranger. Les migrants des deux régions n'affichent cependant pas le même schéma primo-migratoire. Les migrants du Souss-Massa-Drâa ont, dans leur majorité écrasante (84%), rejoint le pays d'accueil dès leur premier changement de résidence. Cette proportion atteint à peine la moitié chez les migrants du Grand Casablanca. L'autre moitié a effectué un déplacement interne avant le départ à l'étranger. Cette région, connue par son statut de premier pôle économique dans le pays, exerce une attraction particulière sur les populations des autres régions. Il s'ensuit que beaucoup de futurs migrants internationaux effectuent leur première migration (interne) vers le Grand Casablanca avant le départ à l'étranger.

Tableau 2 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon que le pays de 1er changement de résidence est le Maroc ou l'étranger par région

Pays	Souss-Massa-Drâa	Grand Casablanca	Total
Maroc	16,4	48,7	33,5
Etranger	83,6	51,3	66,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II.2- L'itinéraire des milieux : de la naissance à la résidence actuelle

Les migrants qui ont opté pour une localité interne pendant leur premier changement de résidence peuvent être répartis selon qu'ils ont effectué une mobilité interurbaine, inter-rurale ou entre les deux milieux dans un sens ou dans un autre. On considère généralement que les déplacements internes avant la migration internationale, est que la majorité se fait dans le sens milieu rural vers milieu urbain. En effet, la confrontation du milieu de naissance de ces migrants avec le milieu d'installation au premier changement de résidence, révèle que quasiment tous les migrants internes natifs des campagnes, se sont établis dans une localité urbaine (98%). En revanche, tous les natifs du milieu urbain qui se sont déplacé à l'intérieur du Maroc avant d'émigrer vers un pays étranger, ont adopté d'abord une mobilité interurbaine.

Tableau 3 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le milieu de résidence au Maroc à la première migration et le milieu de résidence actuelle par milieu de naissance

Milieu de naissance	Milieu de résidence à la 1 ^{ère} migration interne			Milieu de résidence actuel		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Urbain	100,0	0,0	100,0	98,6	1,4	100,0
Rural	98,1	1,9	100,0	67,6	32,4	100,0
Total	98,4	1,6	100,0	75,1	24,9	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Ce constat se confirme à la confrontation du milieu de résidence actuelle et du milieu de naissance. En effet, un peu plus de deux tiers des natifs des campagnes se sont établis dans les villes alors que presque tous les natifs du milieu urbain sont retournés en ville à la date de l'enquête. La mobilité massive du milieu rural vers le milieu urbain est un phénomène très connu de la mobilité des

populations au Maroc, ces dernières décennies. Les migrants de retour accentuent cette mobilité et en sont, sans doute, un moteur essentiel.

L'exode rural ne cesse en effet d'alimenter les villes marocaines engendrant un surplus de main d'œuvre. Les opportunités d'emploi offertes par les villes s'amenuisent et les migrants vont chercher à prolonger leur itinéraire par une migration internationale. Dès la fin des années 1960, on parlait de la crise du chômage à Casablanca suite à l'afflux de vagues de migrants internes à la recherche de meilleures conditions de vie et du travail. Le recrutement, par la France à l'époque, d'importants contingents de migrants, a été alors considéré comme une issue à la crise du chômage.

III- Le changement des milieux de résidence

Entre le milieu de naissance et le milieu de résidence à l'enquête, le migrant peut avoir effectué des va-et-vient entre les deux milieux urbain et rural avant de se stabiliser, en fin de parcours, en ville ou à la campagne. L'examen des itinéraires migratoires, selon le milieu de résidence à chaque phase de migration, corrobore les résultats esquissés ci-dessus, selon lesquels les migrants tendent, d'une phase à l'autre, à alimenter la population urbaine.

De prime abord, le constat le plus frappant est que les proportions des migrants résidant en ville et à la campagne se sont inversées si l'on considère le lieu de naissance par rapport au lieu de résidence à l'enquête. En effet, alors que plus des trois quarts des migrants sont nés dans le milieu rural, trois quarts d'entre eux se sont établis en ville au moment de l'enquête. Pour mieux comprendre ce revirement de situation, l'étude se propose d'examiner les proportions de migrants des villes et des campagnes pour chacune des étapes successives, de la plus anciennes à la plus récente, du parcours migratoire suivantes : a) milieu de naissance, b) milieu de premier changement de résidence, c) milieu de résidence avant le premier départ, d) milieu de résidence au retour et e) milieu de résidence à l'enquête⁴. La figure 1 retrace l'évolution des proportions des résidents en ville et à la campagne d'une phase à l'autre. L'observation de l'itinéraire par milieu, porte sur un effectif de 10 000 migrants au départ, répartis à raison de trois quart nés en milieu rural (7 600) et un quart nés en milieu urbain (2400).

⁴ Un migrant ne doit pas forcément changer de résidence d'une étape à l'autre. Deux étapes successives pourraient être identiques : d'une part les étapes b) milieu de premier changement de résidence et c) milieu de résidence avant le premier départ et d'autre part les étapes d) milieu de résidence au retour et e) milieu de résidence à l'enquête.

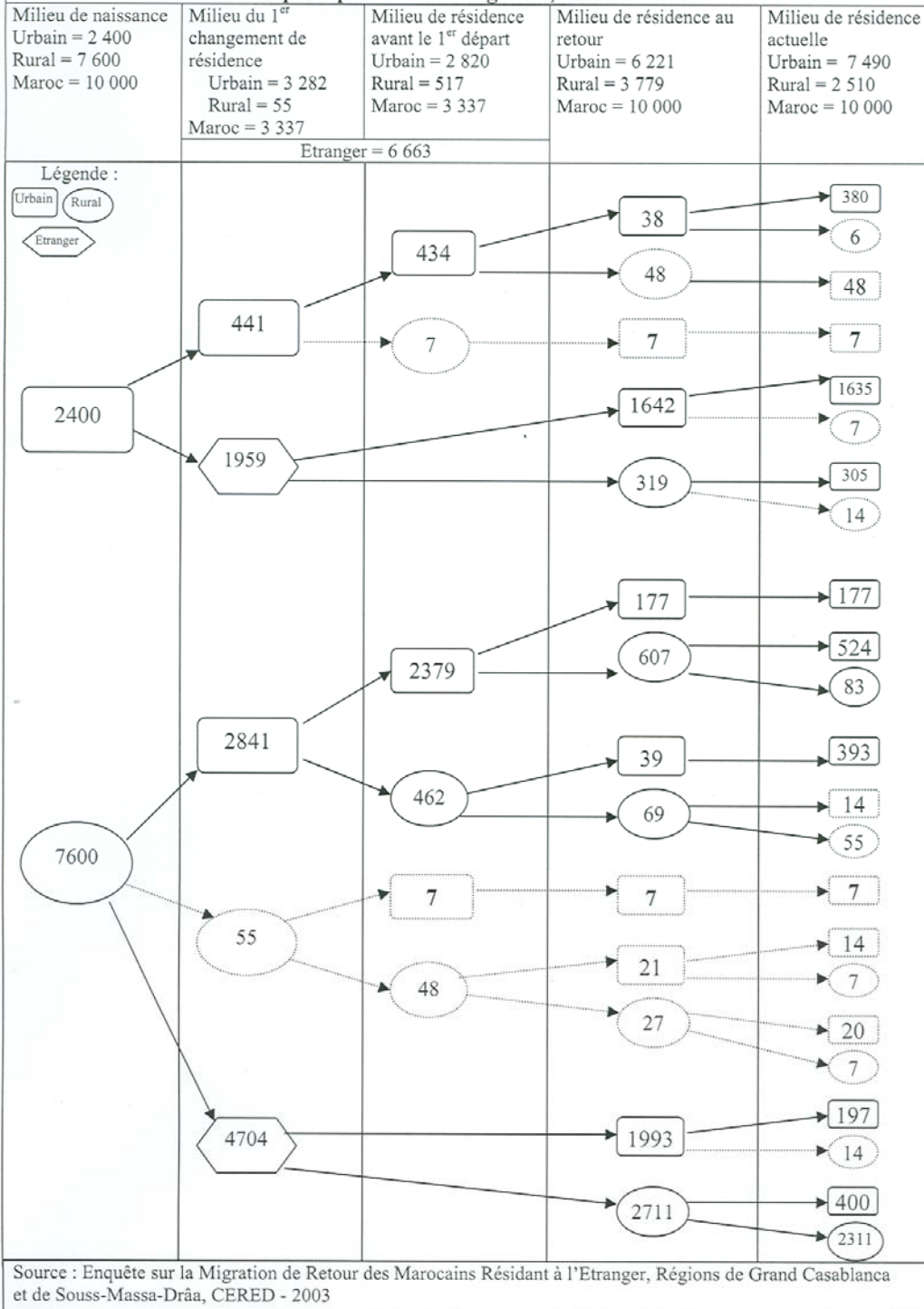
III.1- Du milieu de naissance vers l'étranger

Dès leur premier changement de résidence, 82% des natifs des villes se sont orientés vers l'étranger contre seulement 63% des natifs des campagnes. Ceci démontre que les migrants nés à la campagne commencent leur parcours migratoire par des déplacements internes avant de rejoindre le pays d'émigration. Le passage par la ville d'une partie d'entre eux est une étape déterminante. Partis en ville pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, ils se trouvent, d'une part, confrontés à des facteurs répulsifs dans le milieu urbain qui ne fournit pas le travail espéré et, d'autre part, stimulés par des facteurs d'appel des pays développés. Le franchissement de cette étape de départ à l'étranger étant facilité, toutefois, par le transit par la ville.

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Figure 1. Circuit entre milieu urbain, milieu rural et étranger depuis la naissance jusqu'à la résidence à la date de l'enquête pour 10 000 migrants, 2003



III.2- Les étapes du changement de milieu de résidence : vers un peuplement de la ville

Étape 1 : Du milieu de naissance vers le milieu de premier changement de résidence

Comme cité auparavant, une majorité écrasante des migrants nés en milieu urbain a émigré directement de la ville. Seulement 18% de migrants nés en ville ont effectué au moins un déplacement interne avant de partir à l'étranger sous forme d'une mobilité interurbaine. Cette régularité du parcours ne concerne pas les 37% des natifs des campagnes qui ne se sont pas immédiatement dirigés vers l'étranger. Dès leur premier changement de résidence, 98% de ceux-ci ont opté pour une migration vers la ville.

Les prémices de la tendance générale au peuplement des villes commencent donc dès le premier déplacement. A ce stade, le processus n'est pas irréversible. Mais, comme nous allons le voir, seulement une petite minorité rebrousse chemin vers la campagne avant de revenir, de nouveau, pour s'établir en ville, une fois de retour de l'étranger.

Étape 2 : Du premier milieu de changement de résidence vers milieu de résidence avant le premier départ

D'abord, cette étape peut être identique à la précédente pour un migrant qui depuis son premier changement de résidence ne s'est déplacé que pour émigrer à l'étranger. Pour tous les migrants nés en ville et ayant effectué une primo-migration interurbaine, le milieu de résidence avant émigration est le milieu urbain. Autrement dit, ceux-ci se sont restreints à une mobilité interne d'avant émigration de type interurbain. Cependant, la majorité (84%) des migrants natifs du milieu rural, qui se sont établis en ville après leur premier changement de résidence, sont partis de la ville vers l'étranger. 16% parmi eux ont donc rebroussé chemin vers la campagne avant d'aller à l'étranger. Ces derniers comptaient probablement parmi les migrants internes de la campagne vers la ville pour seul motif du travail. Après cette étape, les migrants internes avant émigration étaient partis pour l'étranger et, ce n'est qu'après leur retour définitif, que leur effet sur le peuplement des milieux avait recommencé. Mais ils ne sont pas les seuls à agir sur ce peuplement. Les migrants n'ayant pas exercé une mobilité interne avant émigration avaient aussi façonné ce peuplement dès leur retour. C'est pour cela que nous avons examiné séparément les deux grands groupes.

Étape 3 : De l'étranger vers milieu de résidence au retour

A ce stade, on distingue entre quatre grands groupes de migrants selon le milieu de naissance et le fait d'avoir fait ou pas une mobilité interne avant émigration. Ceux qui sont nés en ville et qui ont résidé en ville avant émigration

se sont presque tous établis en ville à leur retour de l'étranger (89%). De même, les natifs de la ville qui n'ont pas effectué une mobilité interne avant émigration, se sont établis en ville à leur retour selon une proportion de 84%.

Les natifs de la campagne présentent un schéma de mobilité inter-milieux différent. Après le retour de l'étranger, la plupart confirment la tendance nette à résider en ville. Processus qu'ils ont déjà engagé dans les étapes précédant leur émigration. Mais, il y a parmi eux une proportion non négligeable qui, même s'ils ont émigré à partir de la ville, sont retournés vers le milieu rural qui est leur milieu de naissance. Il n'est pas rare que ceux-ci regagnent même leurs douars natals.

Deux principaux groupes sont à distinguer : le premier est constitué par des personnes qui ont transité par la ville avant d'aller à l'étranger, le second par ceux qui ont transité par la ville, sont retournés à la campagne et, ensuite, sont allés à l'étranger. Parmi les premiers, trois quarts ont confirmé leur résidence en ville et le quart restant se sont retournés à la campagne, soit une proportion non négligeable qui illustre le maintien, chez les natifs du milieu rural, d'un lien plus étroit avec leur milieu de naissance même après le retour de l'étranger. C'est par la suite que la majorité de ceux-ci va clore son itinéraire par une mobilité vers la ville. Les migrants du second groupe ont, par contre, agi autrement : 85% d'entre eux ont regagné la ville à leur retour.

La tendance du groupe des migrants natifs du milieu rural qui sont allés à l'étranger directement à partir de ce milieu est différente. En effet, Trois sur cinq d'entre eux, soit la majorité, se sont établis à la campagne après leur retour. C'est un type de migrants qu'on peut qualifier de « réticents à la mobilité ». Les deux cinquième restant ont cependant fait le choix de s'établir en ville.

Étape 4 : Du milieu de résidence au retour vers le milieu de résidence à l'enquête

C'est le dernier parcours du processus migratoire identifié au moment de l'enquête. Pour tous les migrants, le comportement décrit dans cette dernière phase est une sorte d'accentuation de la tendance au peuplement des villes. Ceux qui se sont établis en milieu urbain, après leur retour de l'étranger, y restent dans une majorité écrasante (99%), qu'ils soient natifs de la ville ou de la campagne. Cependant, les migrants qui se sont établis en milieu rural au retour ont un comportement mitigé : plus que le tiers (35%) d'entre eux ont clôturé leur itinéraire par un changement de milieu de résidence en s'établissant à la ville. Les 65% restant, soit la majorité, ont préféré demeurer à la campagne.

Si l'on se restreint, parmi les migrants établis à la campagne au retour, au seul groupe de migrants qui, à la fois, sont nés à la campagne et ont effectué une

migration interne avant d'aller à l'étranger, la proportion de ceux qui se sont dirigés, en fin de parcours, de la campagne vers la ville s'élève à 85%. Autrement dit, en terme d'exode rural, ce sont les migrants nés à la campagne, qui ont déjà initié leur mobilité avant le départ à l'étranger, qui alimentent le plus les derniers flux vers la ville.

En cette fin du parcours migratoire, les proportions par milieux de résidence à l'enquête se sont pratiquement inversées par rapport à ce qu'elles sont pour le milieu de naissance. De par leur milieu de naissance, trois migrants sur quatre sont issus de la campagne alors qu'ils ne sont plus qu'un quart à résider à la campagne au moment de l'enquête. C'est le groupe de migrants qui ont rejoint l'étranger en première migration et qui se sont établis à la campagne au retour qui constitue le lot majeur des migrants ruraux à l'enquête. Ils représentent 92%. Cette unicité du profil, selon le parcours migratoire, ne prévaut pas auprès des migrants qui résident en milieu urbain au moment de l'enquête. Trois grands groupes se distinguent par ordre croissant d'importance :

- les migrants qui ont quitté la campagne, lieu de naissance, vers l'étranger et qui sont installés, au retour, en ville (26%) ;
- les migrants nés en milieu rural qui, avant d'émigrer à l'étranger, ont transité par la ville puis y sont retournés après leur retour (24%) ;
- les migrants, natifs de la ville, qui sont allés directement à l'étranger puis, au retour, se sont installés en milieu urbain (22%).

En résumé, les migrants de retour constituent des acteurs actifs de la dynamique urbaine. Ils contribuent grandement au peuplement des villes selon des schémas migratoires divers. D'une part, la majorité (99%) de ceux qui sont nés en ville se retrouve en ville en fin du parcours migratoire. Il est rare que ceux-ci résident à la campagne, que ce soit pour transiter ou pour s'y établir, pendant l'une ou l'autre de leurs étapes de mobilité (16%). D'autre part, les migrants qui sont nés à la campagne se distinguent par une grande diversité des parcours mais se ressemblent quant au point d'arrivée qui est majoritairement la ville. 71% d'entre eux ont fini par résider en ville. Au sein de cette orientation générale vers les villes, connue au Maroc ces dernières décennies, les migrants de retour constituent un moteur essentiel de la dynamique. Les moyens financiers, acquis en migration, leur permettent de construire un logement et de s'établir en ville. Ce milieu qui leur offre, en plus, l'infrastructure et les équipements plus ou moins proches de ceux des pays d'accueil.

IV- La mobilité interrégionale au sein du Maroc: attraction du voisinage au Souss-Massa-Drâa et généralisée au Grand Casablanca

La mobilité interrégionale qui implique les migrants de retour est-elle une composante essentielle de la mobilité interne marocaine en général ? Les migrants sont supposés être des moteurs de la mobilité interne qui exercent une influence sur le façonnement des recompositions territoriales. Leur schéma de mobilité intra milieux, décrit ci-dessus, démontre bien cette dynamique de changement de résidence et un afflux considérable vers la ville. Mais, la question qui reste posée est de savoir si cette mobilité intense entre milieux se traduit effectivement par des déplacements de longue distance ou seulement par une mobilité de proximité entre le douar natal et le village le plus proche ou entre villes sinon entre douars rapprochés. Pour en savoir plus, nous avons utilisé un premier élément de vérification qui consiste à examiner la mobilité des migrants de retour entre les régions du Maroc.

IV.1- Région de naissance, région de réinstallation au retour selon les données du RGPH - 1994

Nous savons bien que les deux régions de l'enquête que sont le Souss-Massa-Drâa et le Grand-Casablanca sont aussi les deux régions de résidence à l'enquête des migrants. Le Grand Casablanca est connue par son statut de région (ville métropole) à attraction maximale au niveau du Maroc en ce qui concerne la migration interne. D'après le recensement de la population de 1994, cette région a accueilli 20% des migrants de retour contre 11% pour le Souss⁵. L'axe Casablanca, Rabat, Agadir et Tanger est le plus attractif. En considérant le lieu de naissance, le recensement de 1994 a démontré que 14% des migrants de retour sont des natifs de la région de Souss⁶.

Mais, curieusement, toujours d'après le recensement de 1994, la grande part des migrants de retour au Grand Casablanca est représentée par les natifs de la région de Souss-Massa-Drâa (16%). En outre, 95% des migrants qui se sont établis au Grand Casablanca au retour sont nés dans une région autre que le Grand Casablanca. En revanche, 72% des migrants de retour installés au Souss-Massa-Drâa sont des natifs de cette même région. Si les natifs de Souss-Massa-Drâa ne

⁵ Au RGPH, le « migrant de retour » est défini comme étant toute personne de nationalité marocaine qui se déclare avoir sa résidence antérieure à l'étranger. Si l'on exclu les migrants qui proviennent d'Algérie, le Grand Casablanca occupe la 1^{ère} place des régions de réinstallation et le Souss la 3^{ème} place.

⁶ Avec cette proportion, le Souss-Massa-Drâa occupait la 2^{ème} place après l'Oriental. Mais, abstraction faite des migrants qui se sont retournés de l'Algérie, le Souss-Massa-Drâa occuperait la 1^{ère} position parmi les régions de naissance des migrants.

retournent pas à la région natale, ils se réinstallent au Grand Casablanca. Il s'agit surtout des migrants qui exercent dans le secteur du commerce.

Par ailleurs, une matrice migratoire dressée sur la base des données du RGPH de 1994⁷ a montré que 39% seulement des migrants de retour s'installent dans leur région de naissance. Cette proportion baisse à 20% au niveau provincial, la mobilité étant, bien entendu, beaucoup plus élargie à l'échelle provinciale qu'à l'échelle régionale. La majorité des migrants s'établit dans une autre province que leur province natale. Généralement le recensement de 1994 a révélé qu'il s'agit surtout d'une attraction de proximité géographique entre régions. Celles qui offrent plus de possibilités d'épanouissement économique et social, représentées principalement par l'axe Casablanca-Rabat-Tanger, drainent parmi les régions avoisinantes.

IV.2- De la région de résidence avant le premier départ à la région de résidence actuelle

Le premier constat que l'on peut faire est que seuls 8% des migrants de retour enquêtés dans les deux régions résidaient dans une région autre que le Souss-Massa-Drâa et le Grand Casablanca avant leur premier départ à l'étranger. Pour les migrants de Souss-Massa-Drâa, 89% des migrants sont partis à l'étranger à partir du Souss-Massa-Drâa même, 3% à partir du Grand Casablanca et 8% à partir d'une autre région. Pour ceux du Grand Casablanca, 85% ont rejoint l'étranger directement de Casa, 7% ont eu le Souss-Massa-Drâa comme point de départ et 8% sont partis d'une autre région. Ceci dénote une certaine attractivité de la région du Grand Casa. Parmi les migrants de cette région, on relève 15% de migrants qui n'y résidaient pas avant le départ à l'étranger. Cette proportion s'établit à 11% dans le Souss-Massa-Drâa.

C'est là un résultat qui ne cadre pas parfaitement avec le constat révélé dans le recensement de 1994 puisque 95% des migrants, qui se sont établis au Grand Casablanca au retour, sont nés dans une région autre que le Grand Casablanca. En plus, 72% des migrants de retour installés au Souss-Massa-Drâa sont des natifs de cette même région. Il semble que la différence est due, ne serait-ce que partiellement, au fait que les critères retenus dans le recensement et dans l'enquête ne sont pas les mêmes⁸.

⁷ Voir B. El Mouaatamid « Les migrants de retour dans la perspective de participation au développement au Maroc ». International Migration: A Positive Sum Game? 5th Mediterranean Social and Political Research Meeting. Florence – Montecatini Terme, 24–28 mars 2004.

⁸ Dans le RGPH, on a confronté "région de naissance" et "région de résidence au recensement" tandis que dans l'enquête, on a confronté "région de résidence avant le 1^{er} départ à l'étranger" et "région de résidence à l'enquête".

A l'échelle des provinces, la mobilité est supérieure. Autrement dit, il y a bien des migrants qui, même s'ils reviennent dans la même région qu'au départ, ont changé de province ou de préfecture (voir matrice de mobilité entre les provinces en annexe). En effet, dans l'ensemble, 68% des migrants habitent, au moment de l'enquête, dans la même province ou préfecture d'avant leur départ. Cette proportion est évaluée à 76% au Souss-Massa-Drâa contre 61% au Grand Casablanca. La mobilité est plus accentuée chez les migrants du Grand Casablanca que ceux du Souss-Massa-Drâa.

Tableau 4 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la région de résidence avant le 1er départ par région de résidence actuelle

Région de résidence avant le 1 ^{er} départ	Région de résidence à l'enquête		
	Souss-Massa-Drâa	Grand Casablanca	Total
Souss-Massa-Drâa	89,4	7,3	45,9
Grand Casablanca	2,9	84,8	46,3
Autre Région	7,6	7,9	7,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Dans le Souss-Massa-Drâa, l'afflux des migrants d'autres provinces se fait essentiellement vers la province d'Agadir Ida Ou Tanane. Celle-ci se démarque par une proportion de migrants qui proviennent d'autres provinces: 52% dont plus de la moitié (55%) proviennent d'autres provinces du Souss-Massa-Drâa. En revanche, les migrants de Tiznit et Chtouka Ait Baha sont à 96% partis à l'étranger de ces mêmes provinces respectives. L'agglomération d'Agadir s'inscrit ainsi parmi les pôles les plus attractifs du pays. Elle attire des migrants de retour de toutes les provinces avoisinantes, qu'elles appartiennent ou non à la même région⁹.

Dans le Grand Casablanca, la proportion des migrants qui résident dans la même province que celle d'avant leur départ à l'étranger varie d'un minimum de 30% à Sidi Bernoussi Zenata à un maximum de 85% à Casablanca Anfa. Ce sont les préfectures périphériques, avec leur possibilité d'extension de périmètre urbain et leur prédisposition à accueillir de nouveaux arrivants, qui enregistrent les proportions les moins élevées.

⁹ A titre d'exemple, 6% des migrants à Agadir Ida Ou Tanane sont originaires de Guelmim. Pourtant, cette province ne fait pas partie de la région de Souss-Massa-Drâa.

Tableau 5 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la province de résidence avant le premier départ (de provenance) par région de résidence actuelle

Province de provenance	Souss-Massa-Drâa	Grand Casablanca	Total
Même province	76,4	61,3	68,4
Provinces du Souss	13,0	7,3	10,0
Perfections ou provinces de Casablanca	2,9	23,6	13,9
Autres provinces	7,6	7,8	7,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

IV.3- Mobilité interne avant émigration entre les régions

La région de résidence avant le départ à l'étranger n'est pas forcément le point de départ des migrants au Maroc. Avant cette étape, il y a éventuellement la région de première migration et, bien avant, il y a la région de naissance. Cette dernière n'étant pas disponible à l'enquête, on s'est proposé d'examiner le circuit depuis la région de première migration jusqu'à celle de la résidence actuelle en passant par la région de résidence avant le premier départ. Mais auparavant, il faut signaler que ce circuit ne concerne que les migrants qui ont effectué au moins une migration interne avant d'émigrer. Ils représentent, rappelons-le, un tiers de tous les migrants.

Au terme de cette mobilité entre la région de première migration et la région de résidence au moment de l'enquête, l'effectif des migrants de la région du Grand Casablanca a augmenté de 15% suite à l'effet conjugué de trois mouvements :

- une augmentation de l'ordre de 6% due à l'attraction de migrants du Souss-Massa-Drâa,
- une autre augmentation de 18% suite à l'arrivée de migrants provenant d'autres régions,
- une diminution de l'ordre de 9% suite au retrait de migrants du Grand Casa vers la région de Souss-Massa-Drâa.

Au terme de la même période de mobilité, l'effectif des migrants de la région de Souss-Massa-Drâa a augmenté de 70%. La décomposition de cette augmentation est la suivante :

- d'une part, l'arrivée de 47% et de 51% des migrants en provenance du Grand Casablanca et d'autres régions respectivement et,
- d'autre part, le départ de 28% des migrants du Souss-Massa-Drâa vers le Grand Casablanca.

Par ailleurs, 72% des migrants du Souss-Massa-Drâa sont restés dans cette même région et contre 85% au Grand Casablanca.

Tableau 6 : Circuits des migrants de retour (PAM) ayant effectué une migration interne avant émigration depuis la région de résidence avant émigration jusqu'à la résidence actuelle pour 1000

Région de 1 ^{ère} migration		Région de résidence avant le 1 ^{er} départ	(1)= 180 (2)= 719 (3)= 101	Région de résidence à l'enquête	(1)= 225 (2)= 775
Souss-Massa-Drâa (1)	132 (13%)	(1)	107 (81%)	(1)	95 (88%)
		(2)	25 (19%)	(2)	12 (12%)
		(1)		(1)	0 (0%)
		(2)		(2)	25 (100%)
Grand Casablanca (2)	676 (68%)	(1)	50 (7%)	(1)	23 (46%)
		(2)	610 (90%)	(2)	27 (54%)
		(1)		(1)	35 (6%)
		(2)		(2)	574 (94%)
		(3)	17 (2%)	(1)	4 (25%)
Autre Région (3)	192 (19%)	(1)	23 (12%)	(1)	17 (73%)
		(2)	85 (44%)	(2)	6 (27%)
		(1)		(1)	4 (5%)
		(2)		(2)	81 (95%)
		(3)	85 (44%)	(1)	48 (56%)
			(2)	37 (44%)	

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

V- Pays de migration: unicité à Souss-Massa-Drâa et diversité au Grand Casablanca

Plusieurs facteurs déterminent les destinations des migrants. A priori, on peut citer la région de résidence à l'enquête et l'ancienneté de la migration. Les migrants marocains reproduisent le schéma de leurs origines dans les pays d'accueil et voire dans les villes des pays d'accueil. Autrement dit, et cela est d'autant plus vrai qu'on remonte dans le temps, les migrants qui appartiennent à une même région au Maroc se concentrent dans un même pays si ce n'est dans une même ville à l'étranger. Le recrutement de groupes de migrants pendant les années 1960, souvent pour travailler dans un même endroit (mine, exploitation agricole, entreprise ou chantier) a fait que ces primo-migrants vivaient souvent ensemble dans un périmètre géographique restreint (cités, foyers, HLM...). Par ailleurs, le

retour concerne souvent les générations des anciens migrants qui, en majorité, avaient émigré vers la France à partir de la région de Souss-Massa-Drâa¹⁰.

En effet, pour le critère concernant la multiplicité des destinations, les migrants du Grand Casablanca se démarquent nettement par la diversité de leurs pays d'accueil. Toutes les grandes destinations de l'émigration des marocains sont plus ou moins présentes chez ses migrants. Les proportions varient de 59% en France à 2% en Amériques en passant par 26% dans d'autre pays d'Europe, 7% au Maghreb et 5% dans d'autres pays arabes. Dans le Souss-Massa-Drâa, il en va autrement puisque c'est la France qui s'accapare remarquablement la grande part des migrants avec 91% suivie de loin par les autres pays d'Europe avec 9%.

Tableau 7 : Répartition en % des migrants de retour (PAM) selon le pays ou la région de résidence à l'étranger par région de résidence à l'enquête

Pays ou région d'accueil	Région de résidence à l'enquête		
	Souss-Massa-Drâa	Grand Casablanca	Total
Autre Maghreb	0,6	7,2	4,1
France	90,7	58,9	73,8
Autre Europe	8,6	26,2	17,9
Autre arabe	0,1	5,4	2,9
Amériques	-	2,1	1,1
Autre pays	-	0,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

VI- Parcours des migrants à l'étranger

L'intérêt de ce point est d'examiner si les migrants, avant de s'établir dans leur pays d'accueil, considéré dans l'enquête comme étant le pays où le migrant a passé la majorité de son temps passé à l'étranger, a transité par d'autres pays étrangers ou pas. Deux cas de figure sont à considérer : il s'agit de noter l'ampleur du transit par les pays du Maghreb notamment par l'Algérie avant de rejoindre un pays européen, dont la France particulièrement, et l'ampleur des passages par la France avant de rejoindre l'un ou l'autre des pays de destination. Ce phénomène ne concerne pas, les 43% des migrants qui ont effectué uniquement deux déplacements dans leur parcours migratoire. Ceux-ci n'ont résidé qu'au Maroc et

¹⁰ Ces constats corroborent les hypothèses sous-jacentes au choix des deux régions d'enquête. Choix justifié, a priori, en partie par cette diversité des parcours qui caractérise les migrants du Grand Casa et l'ancienneté de la migration auprès de ceux de la région de Souss-Massa-Drâa.

dans un seul pays d'accueil. Les 57% restant sont ceux qui pourraient avoir transité au moins par un pays étranger autre que celui d'accueil. La démarche consiste à suivre l'itinéraire du migrant jusqu'à son premier changement de résidence à destination du pays d'accueil.

Il s'ensuit qu'une part non négligeable des migrants a effectivement soit transité au moins une fois par un pays du Maghreb, notamment l'Algérie, avant de s'établir en France, soit transité par la France avant de s'établir dans un autre pays de l'Europe. Dans le premier cas, la proportion s'élève à 3% à raison de 2,6% pour les migrants du Souss-Massa-Drâa et 3,9% pour les migrants du Grand Casablanca. Dans le second cas, la proportion est évaluée à 20% à raison de 56% et 11% respectivement pour les migrants du Souss-Massa-Drâa et du Grand Casablanca. Le transit par l'Algérie, quoique très minime parmi les migrants, a constitué une étape intermédiaire pour un certain nombre d'anciens migrants qui travaillaient surtout dans les exploitations agricoles de l'époque coloniale en Algérie. Mais il semble que le parcours des migrants de notre enquête ne corrobore pas assez ce postulat commun dans la littérature migratoire marocaine¹¹.

En revanche, le transit par la France, avant d'aller résider dans un autre pays d'Europe, est bien mis en évidence par les résultats comme caractéristique remarquable des migrants du Souss-Massa-Drâa. Ceux-ci forment, d'ailleurs, le grand lot des primo-migrants partis pour travailler dans les mines du nord français ou dans le bâtiment et, quelque temps après, dans l'industrie automobile. L'émigration du Grand Casablanca, étant relativement plus récents que celle du Souss-Massa-Drâa, n'a pas transité par la France avec la même ampleur.

VII- Entre le Maroc et l'Étranger : la diversité des parcours

Le va et vient entre l'étranger et le Maroc n'est pas une caractéristique de tous les migrants de retour. Si 43% sont retournés immédiatement de leur unique pays de destination à l'étranger après y avoir effectué leur unique déplacement, les autres ont, plus ou moins, multiplié les étapes en alternant résidence au Maroc et résidence à l'étranger. De migration en migration, les parcours se multiplient. Plus le temps passe, plus les parcours se multiplient et plus les migrants des raréfient (figure 2). Ainsi, au terme du premier changement de résidence, on trouve deux catégories de migrants :

- La première est composée de ceux qui se sont déplacés à l'intérieur du Maroc et qui ont certainement tous encore du chemin à faire, ils constituent le

¹¹ Les migrants qui sont concernés par ce transit en Algérie devraient alors être exclus du champ de notre observation par l'un ou l'autre des phénomènes d'exclusion du champ d'observation dont on cite la mortalité ou la vieillesse avancée.

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

tiers des migrants et ont passé en moyenne 14 ans dans le lieu de leur première migration.

- La seconde catégorie concerne ceux qui sont partis à l'étranger, dont une partie reviendra définitivement au Maroc à l'étape suivante et une autre continuera le parcours. Ceux-ci représentent deux tiers des migrants et ont passé en moyenne 15 ans dans leur première destination.

Le deuxième changement de résidence fait ressortir cinq catégories de migrants¹². Une est composée par les 43% des migrants qui mettent fin à leur itinéraire migratoire par un retour définitif au Maroc et les quatre autres diffèrent selon qu'ils ont fait un déplacement interne ou vers l'étranger au premier changement de résidence (2 cas possibles) et au second changement de résidence (2 cas possibles) respectivement, soit alors quatre cas de figure dans l'ensemble :

- Ceux qui poursuivent l'itinéraire au Maroc : 19% avec une durée moyenne en 2^{ème} lieu de résidence égale à 9 ans et demie.
- Ceux qui poursuivent l'itinéraire à l'étranger : 28% avec une durée moyenne en 2^{ème} lieu de résidence égale à 15 ans.
- Ceux qui sont retournés au Maroc après un passage à l'étranger : 72% dont 90% sont des retours. Ceux-ci ont passé une durée moyenne de 14 ans dans le second lieu de résidence.
- Ceux qui, après une première migration à l'intérieur du Maroc ont rejoint l'étranger : 83% avec une durée moyenne de résidence en second lieu de migration de 17 ans.

L'itinéraire se poursuit ainsi par un partage de chaque état en deux, d'une étape à l'autre, jusqu'à extinction totale des migrants dans le circuit au bout du dernier changement de résidence connu¹³. A chaque changement de résidence, une partie de ceux qui reviennent au Maroc y reste et ainsi de suite jusqu'au dernier des migrants. Après le troisième changement de résidence, déjà trois migrants sur quatre sont retournés au Maroc puis neuf sur dix, après le quatrième changement de résidence et 96% après le cinquième.

Parmi les migrants qui se sont maintenus dans le circuit, 7% ont expérimenté un itinéraire irrégulier en alternant résidence au Maroc et résidence à

¹² Sauf pour le 1^{er} changement de résidence, en général, au terme du n^{ème} changement de résidence, on aboutit à 2ⁿ+1 catégories de migrants. Une catégorie composée des migrants retournés définitivement au Maroc après cette étape et 2ⁿ types de migrants qui vont poursuivre le parcours et qui diffèrent selon leur itinéraire précédent.

¹³ Le maximum de fois de changement de résidence a atteint 16 fois dans l'enquête par l'un des migrants, suivi par un autre qui en a fait 12 puis 2 qui ont fait 10 et ainsi de suite.

l'étranger. D'autres migrants ont, depuis leur premier départ, rejoint l'étranger et ont effectué une, deux, trois ou même quatre changements successifs de résidence à l'étranger avant de retourner au Maroc. 12% des migrants ont effectué deux déplacements successifs à l'étranger avant de retourner au Maroc et 3% en ont fait quatre. A l'opposé, on trouve des migrants qui, avant de partir à l'étranger, ont fait deux ou plusieurs déplacements à l'intérieur du Maroc. Ils sont 5% à avoir expérimenté deux déplacements au Maroc avant le départ à l'étranger. En conclusion, la plupart des migrants n'ont pas effectué plus de trois déplacements mais un petit nombre d'entre eux ont effectué plusieurs déplacements et expérimenté des parcours divers.

Conclusion

Les migrants de retour jouent un rôle important dans la recomposition territoriale nationale. La fréquence de leurs déplacements, stimulée par les capitaux qu'ils apportent de l'étranger en fait des acteurs à part entière dans le façonnement de l'armature urbaine nationale. Bien que les trois quarts des migrants enquêtés résident en ville à la date de l'enquête, ils sont en majorité natifs de la campagne. Au cours de leur parcours migratoire, les migrants tendent à peupler davantage les villes. Ceci arrive soit avant le départ à l'étranger, soit après le retour et parfois même entre deux période de résidence à l'étranger.

Par ailleurs, chaque migrant a effectué en moyenne trois changements de résidence durant son itinéraire migratoire. Mais la fréquence de mobilité récurrente est celle de deux changements de résidence qui concerne un peu plus de quatre migrants sur dix. En outre, pour deux migrants sur trois, le premier changement de résidence coïncide avec la première émigration à l'étranger. Autrement dit, les migrants de retour semblent être des personnes qui ont une propension à la mobilité assez élevée quoique la comparaison avec la population non migrante (groupe témoin) s'avère difficile.

Toutefois, à plusieurs égards, les migrants des deux régions n'affichent pas le même schéma migratoire. A titre d'indication, les migrants du Souss-Massa-Drâa, dans leur écrasante majorité (84%), sont allées dans le pays d'accueil dès leur premier changement de résidence. Ce comportement concerne à peine la moitié des migrants du Grand Casablanca. De prime abord, ce résultat n'étonne pas vu le caractère attractif de la métropole casablancaise compte tenu des conditions d'emploi et de vie qu'elle offre et dont elle détenait presque l'exclusivité dans le passé. En tout cas, le passage par la ville d'une partie des natifs du rural reste une étape incontournable avant de partir en émigration.

Concernant la mobilité des migrants de retour entre régions et provinces au Maroc, l'enquête a révélé une attractivité relative de la région du Grand

Casablanca puisque 15% des migrants qui y sont enquêtés n'y résidaient pas avant le départ à l'étranger. Cette proportion s'élève à 11% pour la région de Souss-Massa-Drâa. Ces résultats diffèrent largement de ceux révélés lors du recensement marocain de 1994 quoique les critères ne sont pas les mêmes. En effet, le RGPH - 1994 a relevé que 95% des migrants qui se sont établis au Grand Casablanca au retour sont nés dans une région autre que le Grand Casablanca. En revanche, 72% des migrants de retour installés au Souss-Massa-Drâa sont des natifs de cette même région. Le critère initial de « région de résidence avant le départ » retenu pour l'enquête et celui de « région de naissance » retenu pour le recensement semblent avoir des conséquences sur la différence des résultats.

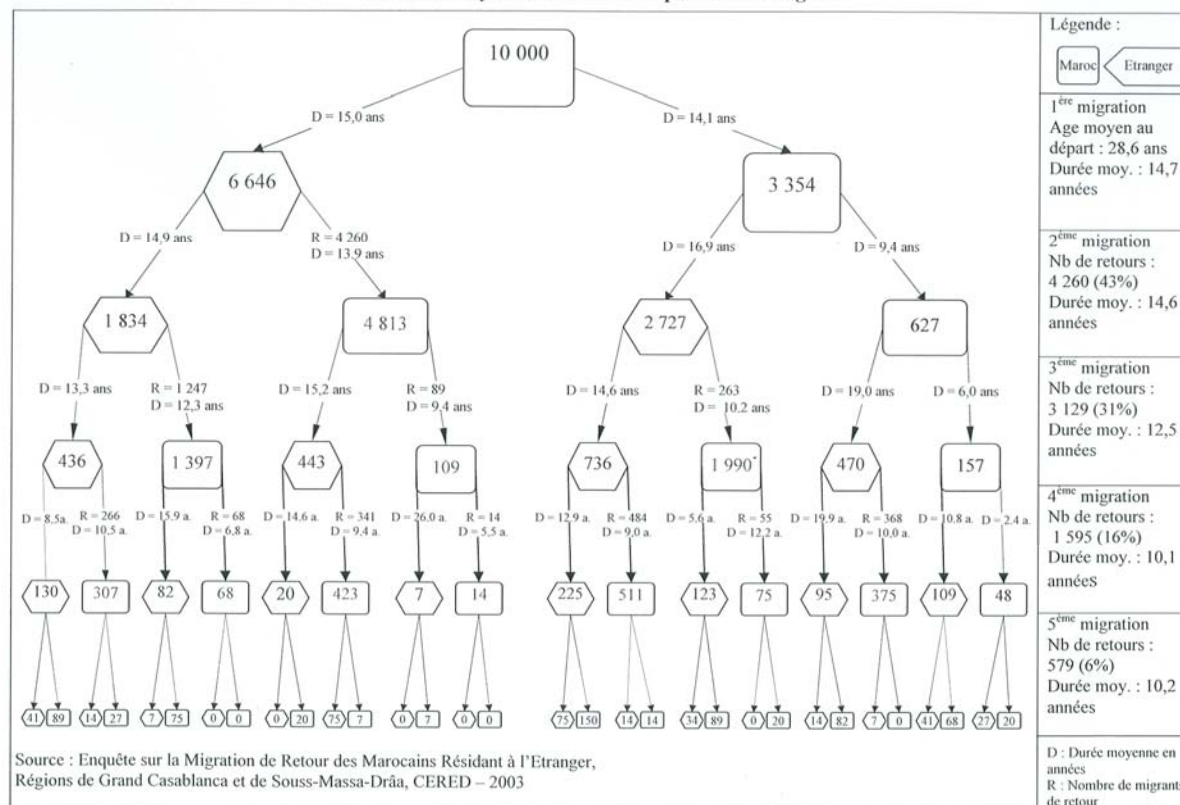
Considérant le pays d'accueil, les migrants du Grand Casablanca se démarquent nettement par la diversité de leurs destinations. Toutes les grandes destinations des émigrés marocains sont représentées : de 59% en France à 2% en Amériques en passant par 26% dans d'autres pays d'Europe, 7% au Maghreb et 5% dans d'autres pays arabes. Dans le Souss-Massa-Drâa, il en est tout autrement puisque c'est la France qui concentre la grande part des migrants avec 91% suivie de loin par les autres pays d'Europe avec 9%. La diversité des profils des migrants du Grand Casablanca est sûrement la raison principale de cette multiplicité des destinations. Souvent, mieux instruits et partis assez récemment, ces migrants optent pour des destinations autres que les destinations classiques. Le migrant de retour de la région de Souss-Massa-Drâa représente par contre, le modèle de primo-migrant marocain. D'ailleurs, ils figuraient parmi les premiers contingents d'émigrés marocains vers l'étranger qui étaient directement recrutés pour aller exercer des activités de reconstruction en France dans les années 1960-70.

Les données de l'enquête n'étant pas assez élaborées pour engager une analyse des biographies des parcours résidentiel et aussi professionnel, social et démographique, on s'est limité à l'analyse des parcours résidentiels. Une analyse biographique nécessiterait la datation des événements essentiels de la vie des migrants comme les changements des statuts professionnels (acquisition du premier emploi, types d'activités, situations dans la profession ...), de statuts d'éducation et de formation (niveau d'études, diplômes ...) ou des situations familiales (état matrimonial, polygamie, nombre d'enfants ...). Néanmoins, les résultats ont permis la vérification d'un ensemble d'hypothèses et la confirmation ou l'infirmité des réalités du sens commun de la littérature migratoire nationale.

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Figure 2 : Circuit des cinq premières migrations entre le Maroc et l'étranger : Effectifs des flux, nombres de retours et durées moyennes de résidence pour 10000 migrants



La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Annexes

Tableau A1 : Matrice d'échange des migrants entre province de résidence avant le premier départ et province de résidence à l'enquête pour 10.000 migrants*												
	Souss-Massa-Drâa			Grand Casablanca								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	Total
Agadir Ida Ou Tanane (1)	931	41	7	48	...	7	14	7	34	...	14	1 103
Chtouka Ait Baha (2)	138	2 117	...	7	...	7	2 269
Tiznit (3)	207	14	545	14	...	7	21	14	14	...	7	841
Autres provinces du Souss**	207	28	14	21	14	7	21	28	41	379
Ain Chock Hay Hassani (4)	34	545	7	21	7	21	634
Ain Sebaa Hay Mohammadi (5)	34	7	393	21	14	21	34	21	152	697
Al Fida Derb Sultan (6)	14	55	21	414	97	7	7	21	21	655
Ben Msick Mediouna (7)	14	21	462	...	21	69	7	593
Casablanca Anfa (8)	41	7	...	124	34	14	28	476	14	55	28	821
Mohammedia (9)	7	7	379	...	172	566
Moulay Rachid Sidi Othmane (10)	14	...	14	21	7	...	352	14	421
Sidi Bernoussi Zenata (11)	14	7	...	228	248
Autres provinces***	317	28	14	55	48	41	76	21	76	48	48	772
Total	1 931	2 207	566	903	545	566	745	559	628	600	752	10 000

*... : Chiffre non significatif
 ** Il s'agit des provinces de Taroudant, Ouarzazate et Zagora.
 *** Ce sont les provinces qui n'appartiennent à aucune des deux régions Souss-Masdsa-Drâa et Grand Casablanca.
 Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Tableau A2. Matrice combinant les régions de naissance et de réinstallation des migrants de retour (pour 1.000 migrants au total) en 1994																	
	Région de résidence au RGPH – 1994*																
Région de naissance	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	Total
Oued Ed-Dahab - Lagouira (1)	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Laayoune- Boujdour- Sakia El Hamra (2)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Guelmim- Es-Semara (3)	0	1	9	8	0	0	2	0	8	2	1	0	0	0	0	0	32
Souss- Massa- Daraa (4)	0	0	3	69	1	1	6	2	38	14	2	1	1	1	0	0	140
Gharb- Chrarda - Beni Hssen (5)	0	0	0	1	6	0	0	1	5	9	0	0	1	1	0	3	27
Chaouia- Ouardigha (6)	0	0	0	1	1	13	1	0	32	6	2	1	1	0	0	0	56
Marrakech- Tensift- Al Haouz (7)	0	0	0	4	1	1	21	0	22	12	2	1	0	0	0	1	66
Oriental (8)	0	0	0	2	4	0	1	139	22	13	2	1	6	3	7	19	219
Grand-Casablanca (9)	0	0	0	5	2	3	3	1	11	20	4	3	1	1	0	4	59
Rabat- Salé- Zemmour- Zaer (10)	0	0	0	2	2	1	2	1	13	25	0	0	2	1	1	1	51
Doukala- Abda (11)	0	0	0	1	1	0	2	0	22	7	10	0	0	0	0	0	45
Tadla- Azilal (12)	0	0	0	2	0	1	2	0	4	2	0	5	0	0	0	0	15
Meknes- Tafilalet (13)	0	1	0	1	2	0	1	7	14	19	1	0	19	3	0	1	69
Fes- Boulemane (14)	0	0	0	1	1	1	3	2	33	21	1	0	2	8	1	2	76
Taza- Al Hoceima- Taounate (15)	0	0	0	0	1	0	0	8	6	9	0	0	7	14	22	20	89
Tanger- Tetouan (16)	0	0	0	1	1	1	1	3	2	9	0	0	1	0	0	31	50
Total	4	5	14	96	25	22	45	164	233	168	25	11	42	34	31	82	1 000

* : Les codes correspondants aux régions vont de (1) à (16) et sont explicités dans la première colonne du tableau. Source : RGPH - 1994

Tableau A3. Répartition de migrants de retour selon le pays de provenance et la région de réinstallation pour 100 000 migrants. 1994

La réinsertion des migrants de retour au Maroc

Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004

Pays de provenance	Région de résidence au RGPH – 1994*																Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	
Afrique	195	186	207	1 170	666	166	502	14 913	3 546	2 257	931	111	674	797	785	862	27 968
Algérie	21	116	54	565	307	99	67	14 756	2 168	1 409	529	51	548	538	555	632	22 415
Tunisie	2		108	434	68		32	26	374	277	17	9	19	17	17	26	1 425
Asie	1	28	10	169	222	147	456	96	1 439	1 194	282	77	432	186	188	307	5 233
Pays Arabes	1	28	9	161	171	147	400	70	1 207	1 134	196	77	412	161	94	273	4 539
Europe	20	130	1 490	9 176	1 204	1 591	2 978	6 869	13 253	7 282	1 161	649	3 162	2 413	2 681	7 556	61 614
France	4	79	1 199	7 352	862	644	2 051	3 331	9 682	4 895	845	487	2 460	1 581	1 622	1 135	38 231
Espagne	11	35	21	145	60	38	60	1 325	388	456	9	43	135	55	333	3 184	6 296
Belgique	2		103	676	137	70	135	500	1 027	504	102	43	229	137	60	1 024	4 748
Pays-Bas		3	129	645	60	111	306	859	427	258	111	9	137	312	546	1 127	5 040
Italie	1	4	21	32	26	659	109	26	683	266	26	51		101	9	17	2 031
Allemagne	1		4	128	17	15	207	671	224	229	26	17	97	63	68	350	2 117
Angleterre				60	17		60	9	217	85				19		341	808
Amériques		3	1	34	17	114	63	43	873	908			9	82	9	34	2 191
Canada			1	9	9	3	51	43	427	391			9	58		34	1 034
Etats Unis		3		26	9	111	3		420	447				24	9		1 052
Australie		3	8	67	26	29	162	38	63	26	102	34	36	22	128	26	769
Autres Pays	9	4		362	171		135	367	712	26	9	299		29	17	85	2 225
Total	225	355	1 715	10 977	2 305	2 047	4 296	22 325	19 886	11 693	2 484	1 170	4 313	3 529	3 808	8 870	100 000

* : Les codes correspondants aux régions vont de (1) à (16) et sont explicités dans la première colonne du tableau A2. Source : RGPH - 1994

Références bibliographiques

- ANTOINE Philipe, 2002, L'approche biographique de la nuptialité ; application à l'Afrique. DT/2002/05 [en ligne]. Dakar, IRD, DIAL/CIPRE. Working Papers. 22p. Disponible sur : <http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2002-05.pdf>. (consulté le : 31.03.2006).
- DE SARNO-PRIGNANO Anna, EL MOUAATAMID Brahim, PATERNO Anna, 2003. "Mobilité interne, migration internationale et implications démographique et sociales au Maroc" (Avec, et), in M. Natale – E. Moretti (a cura) Siamo pochi o siamo troppi ? Alcuni aspetti delle relazioni tra evoluzione demografica e sviluppo economico e sociale, FrancoAngeli, Milano, 2003. pp 383-411.
- EL MOUAATAMID Brahim, 2004. « Les migrants de retour dans la perspective de participation au développement au Maroc » In : 5th Mediterranean Social and Political Research Meeting, 3rd Workshop : International Migration: A Positive Sum Game ? 24–28 mars 2004, Florence – Montecatini Terme [en ligne]. Institut Universitaire Européen. Disponible sur : <<http://www.iue.it/RSCAS/Research/Mediterranean/mspr2004/Index.shtml>> (consulté le : 31.03.2006).
- EL MOUAATAMID Brahim, 2003. Les émigrés Marocains : tendances récentes, retour et développement. Mémoire d'aptitude professionnel - Grade Principal des Ingénieurs d'Etat. MPEP, 68p.
- GEISSER Vincent, 2000. Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs, trajectoires sociales et itinéraires migratoires. CNRS Editions. Paris. Collection « Etudes de l'Annuaire de l'Afrique du Nord ».